

Les arbres existaient ?  
Dans le parc, il y deux gros arbres là qui devaient exister...  
Ils sont au moins centenaires.



Paroles de Cransac, un cadre dans la ville  
Emmanuelle Ducrocq - 2007

# ASSEMBLEE GENERALE 2012

## CAUE de l'Aveyron



Juin 2012



# ASSEMBLEE GENERALE 2012

## CAUE de l'Aveyron

juin 2012

Conseil d'Architecture  
d'Urbanisme et de l'Environnement  
5 Place Ste Catherine, Imb Ste Catherine  
12000 RODEZ  
Tel: 05.65.68.66.45  
Fax: 05.65.68.14.97  
email: caue-12@caue-mp.fr



[www.caue-mp.fr](http://www.caue-mp.fr)



## RAPPORT MORAL

« Je souhaite tout d'abord remercier M. le Maire de Cransac qui nous accueille dans sa commune, où, nous le verrons tout à l'heure, l'équipe du CAUE a accompagné de nombreux projets.

Je voudrais en introduction remercier les élus et les représentants des administrations pour votre présence à notre Assemblée Générale 2012 ainsi que pour votre participation et votre soutien aux actions du CAUE.

Concernant le fonctionnement du CAUE pour l'année 2011, dans le cadre de la convention avec le Conseil Général de l'Aveyron, l'équipe a poursuivi l'accompagnement des programmes du département (en 2011 : 26 dossiers Coeur de Village, 14 Bourg Centre, 4 Façades, environnement, villages fleuris, fdie...)

Avec le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, la convention portait, comme chaque année, sur l'accompagnement des politiques territoriales auprès des Pays ainsi que sur le tourisme, l'accessibilité et le développement durable.

En 2011 nous avons souhaité également accompagner le programme régional sur le recensement des dispositifs constructifs dans le cadre de la convention entre l'Union Régionale des CAUE et le Conseil Régional.

Dans le cadre de sa mission de formation des acteurs du cadre bâti et dans la perspective de la mise en œuvre du « Grenelle de l'environnement », le C.A.U.E. organise depuis plusieurs années des visites de projets d'urbanisme et d'architecture conçues dans une démarche de développement durable. Ces rencontres sont riches d'échanges entre maîtres d'ouvrages, maîtres d'oeuvre, publics ou privés, services techniques, associations et usagers. Ces actions de sensibilisation ont ainsi favorisé l'émergence d'une prise de conscience et d'une demande des élus pour un accompagnement par le CAUE de projets d'urbanisme économes et respectueux de l'identité des territoires.

Ainsi, ici à Cransac, la démarche et l'implication des élus et des professionnels vous seront présentées ce matin et une visite du projet urbain et du lotissement vous sera proposée en début d'après-midi.

L'année 2012 a vu la mise en place de la réforme des taxes d'urbanisme avec la disparition de la TDENS et de la TDCAUE remplacées par la Taxe d'Aménagement (TA) à partir du 1<sup>er</sup> mars. Son montant a été voté par l'Assemblée Départementale à hauteur de 1,5%, la part affectée pour le CAUE étant fixée à 0,5%.

Notre Assemblée Générale est donc l'occasion de vous présenter nos réflexions et nos propositions pour l'évolution des missions du CAUE auprès des collectivités locales et des institutions départementale et régionale.

Nous proposerons également de mettre en débat l'adaptation des outils, des moyens et du rôle du CAUE dans l'accompagnement de la mutation et l'organisation des collectivités locales.

Je vous remercie de votre attention.

Danièle VERGONNIER  
Présidente du CAUE de l'Aveyron



# BILAN D'ACTIVITES 2011

## LES PARTICULIERS

Réalisé 2011		Réalisé 2010	
89	26,25	121	38,75

Le conseil au particulier est un service gratuit qui s'adresse à tous ceux qui envisagent de construire, rénover ou d'agrandir. Le CAUE tient des permanences tous les mois à :

- [Espalion](#) : au centre médico-social, 4 rue du Palais, le 1er mardi du mois
- [Rodez](#) : au CAUE, les 2ème et 4ème mardis du mois
- [Villefranche](#) : au centre médico-social, rue Borrelly, le 3ème mardi du mois
- [Millau](#) : au service urbanisme, les 2ème et 4ème jeudis du mois.

## LES ADMINISTRATIONS

Le CAUE émet un avis sur les dossiers d'instruction de permis de construire qui lui sont présentés par la DDT ou les services d'urbanismes des collectivités locales.

Il participe aussi en tant que personne qualifiée aux Commissions Départementales de la Nature, des Sites et Paysages ou d'Aménagement Commercial, aux MISAP, aux commissions de la DREAL natura 2000...

## LES COLLECTIVITÉS

Toutes les communes peuvent solliciter le CAUE pour un conseil en architecture ou un aménagement d'espace public. Le CAUE répond systématiquement à chaque demande et se déplace. Cette année 8 communes ou intercommunalités ont sollicité le CAUE.

	Réalisé 2011		Réalisé 2010	
Communes ou intercommunalité	8	39,75	24	75,75

### Communes ont sollicité le CAUE pour des conseils

<b>Gohlinac</b>	Réhabilitation de la salle communale et de la Mairie
<b>Saint Chely d'Aubrac</b>	Aire de camping car et parking
<b>Aubin</b>	Réhabilitation et requalification de bâtiments publics sur le plateau des forges.
<b>Roussenac</b>	Aménagement d'un parking
<b>Cransac</b>	Aménagement du plan d'eau de Passelaygues; Projet culturel et scientifique du musée
<b>CC de Decazeville</b>	Jury pour une Maison de santé
<b>Boisse-Penhot</b>	Réhabilitation d'une ancienne bâtisse et création d'un mémorial
<b>Graissac</b>	Aménagement RD en traverse



**Le Conseil Général** conduit des actions déterminées pour l'amélioration du cadre de vie et la valorisation des centres anciens des bourgs et des villages, la création et la modernisation des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes. Il a confié au CAUE une mission d'accompagnement des communes et des porteurs de projets touristiques dans le cadre de programmes spécifiques.

## CŒUR DE VILLAGES

	Réalisé 2011		Réalisé 2010	
	communes	jours	communes	jours
Lancements d'opérations	9	5,75	5	2,50
Données territoriales	6	40	7	41
Schémas directeurs	16	101,50	20	153,50
Suivi des communes	8	7	11	15
<b>total</b>	<b>26</b>	<b>154,25</b>	<b>31</b>	<b>212</b>

### Lancements d'opérations

Caplongue  
Cassagnes-Begonhès  
Murasson

Pousthomy  
Pradinas  
Salvagnac-Cajarc

Saint-Jean Saint-Paul  
Sainte-Croix  
Saint-Santin

### Données territoriales

Cassagnes-Begonhès  
Pousthomy

Pradinas  
Saint-Jean Saint-Paul

Sainte-Croix  
Saint-Sernin

### Etudes effectuées ou en cours

La Capelle-Bonance  
La Bastide-Pradines  
Gaillac  
Laval-Roquezeziere

Le Cayrol  
Murasson  
Pousthomy  
Pradinas

Rivière-sur-Tarn  
Salvagnac-Cajarc  
Saint-Jean Saint-Paul  
Saint-Juéry

Saint-André-de-Vézine  
Sainte-Croix  
Valzergues  
Vimenet

### Suivi de commune

Broquies  
La Bastide-Pradines

Curan  
Estaing

Fondamente  
Gaillac

Le Cayrol  
Sainte-Juliette

# ACCOMPAGNER



Bozouls - rue du Trou avant opération Bourg Centre



Bozouls - rue du Trou après opération Bourg Centre

## BOURG CENTRE

	Réalisé 2011		Réalisé 2010	
	communes	jours	communes	jours
Lancements d'opération	4	3	2	1
Données territoriales	7	37,50	9	30
Schémas directeurs	9	172	9	150
Suivi des communes	10	22,50	8	9,50
	<b>14</b>	<b>235</b>	<b>17</b>	<b>190,50</b>

### Lancements d'opérations

Flavin                      Montbazens                      Saint-Affrique                      Salles la Source

### Données territoriales

Enraygues                      Montbazens                      Sébazac-Concourès  
 Flavin                      Salles-Curan  
 Laissac                      Salles la Source

### Etudes effectuées ou en cours

Bertholène                      Flavin                      Salle Curan  
 Decazeville                      Laissac                      Salles la Source  
 Enraygues                      Montbazens                      Sébazac-Concourès

### Suivi des communes

Colombières                      Naucelle  
 Enraygues                      Salles la Source  
 Laissac                      Sébazac-Concourès  
 Montbazens                      Sainte Radegonde  
 Moyrazès                      Vabre l'Abbaye``

## FAÇADES

	Réalisé 2011		Réalisé 2010	
	communes	jours	communes	jours
Présentation de la démarche			1	0,5
Elaboration des périmètres	1	1,5	4	6
Cahier de recommandations	3	9	7	19
Suivi des opérations	1	0,5		
<b>total</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>25,5</b>

**Élaboration périmètres** : Coussergues

**Cahier de recommandation** : Coussergues, Vabre-Tizac, Laissac

**Suivi des opérations** : Pont-de-Salars

## SAUVEGARDE DU PETIT PATRIMOINE BÂTI

Dans le cadre du Fonds départemental d'intervention pour l'Environnement, le CAUE a participé à 6 comités techniques et émis des avis de faisabilité et de conformité sur 39 dossiers de particuliers, associations ou communes qui souhaitent être conseillés et aidés sur la [remise en état de leur petit patrimoine bâti](#) : four à pain, burons, jasses, seccadous, pigeonniers, cazelle,...

## INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES BÂTIMENTS AGRICOLES

Le CAUE peut être sollicité pour [accompagner l'intégration de projet de construction ou de rénovation de bâtiment professionnel agricole ou non](#). Il émet auprès des particuliers ou collectivités qui le souhaitent des [recommandations architecturales](#) et conseille sur les [choix de plantation](#).

## ÉCONOMIE TOURISTIQUE

	Réalisé 2011	Réalisé 2010
	jours	jours
Outils, méthode et aide à l'instruction	8	8,50
Information et sensibilisation	1	0,50
Accompagner	18,50	41,50
<b>total</b>	<b>27,50</b>	<b>50,5</b>

### Accompagnement des porteurs de projets

Le CAUE est partenaire du Comité Départemental du Tourisme. Cette année 13 familles ayant pour projet la création d'un gîte de séjour ou de chambre d'hôtes ont été reçues en permanence. Leur projet est examiné point par point par le CDT et le CAUE.

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le CAUE prend part au concours départemental «villes et villages fleuris» en s'inscrivant à 10 journées de visite en Aveyron du [jury pour l'attribution du label](#) aux villages inscrits soit 38 villages en 2011. Résultats :

- 3 fleurs : Espalion, Millau et Rodez
- 2 fleurs : Le Nayrac et Villefranche de Rouergue
- 1 fleur : Cransac, La Vinzelle, Montbazens, Naucelle, Rignac, St Hippolyte, St Symphorien, Sébazac.

Au préalable de ces visites, le CAUE anime des [ateliers avec les habitants et les agents communaux](#) et des [réunions de sensibilisation](#) des communes aux critères de fleurissement et de développement durable en coordination avec le Conseil Général et la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative.

- Les Albres
- Saint-Santin
- Saint-Hyppolite (candidature au jury régional pour l'obtention de la première fleur)
- Saint-Salvadou
- Saint-Affrique
- Laguiole

Le CAUE participe aussi : au prix départemental du Patrimoine, au prix départemental du Développement Durable, au prix départemental des maisons et fermes fleuries.

**Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées**, les CAUE et l'URCAUE accompagnent depuis plusieurs années la mise en œuvre de politiques et de programmes, notamment :

- pour la valorisation des projets architecturaux, urbains, et environnementaux,
- pour l'animation, la sensibilisation, la formation et la réalisation d'outils pédagogiques pour les différents acteurs et publics de la région
- pour l'expérimentation de nouvelles démarches transversales reliant valorisation patrimoniale, urbaine et paysagère au développement territorial et économique.

	Réalisé 2011	Réalisé 2010
	jours	jours
Accompagnement des filières touristiques	108,50	77
Accompagnement des pays et communes	156,50	161,50
Performance énergétique et qualité environnementale	12	10
Patrimoine	20	128,50
<b>total</b>	<b>297</b>	<b>377</b>

## PATRIMOINE

En 2011, le CAUE a poursuivi un **recensement des savoir-faire et systèmes constructifs remarquables**. Il a rencontré les acteurs des filières, de la construction et de la restauration, de la formation, de la sauvegarde et de la promotion du patrimoine. Des fiches de synthèse seront publiées en 2012.

**PRATIQUE** > TECHNIQUES ET MATERIAUX

### ARCS DIAPHRAGMES

**AVEYRON**



**[PRESENTATION]**

- **Emprise Géographique**  
Larzac, Causses, vallée de la Sorgue, St-Affrique, Rogues, Lévezou.
- **Définition**  
Ensemble formé d'un arc et d'un diaphragme (pan de mur intérieur), portés par cet arc.
- **Milieu**  
Grands fermes, mas, jasses, milieu rural et agricole, habitations, urbain.

**[PRINCIPE CONSTRUCTIF]**

- **Matériau**  
Les arcs diaphragmes sont réalisés en pierre, le plus souvent en calcaire, matériau principal des causses, parfois en schiste, en grès, ou en grès.
- **Modules, Dimensions**  
Les arcs (bâisés ou en plein cintre)

TECHNIQUES ET MATERIAUX > ARC DIAPHRAGME



**[DESCRIPTION DE MISE EN OEUVRE]**

La mise en œuvre des arcs se fait à la belle saison, en l'absence de pluie pour éviter les infiltrations d'eau.

L'organisation du chantier commence par la préparation des matériaux, des mortiers et du cintre en bois chargé de recevoir l'arc. Le mortier est réalisé à base de chaux et sable. Les moellons utilisés pour l'arc sont grossièrement taillés, puis ils sont positionnés ensemble sur le cintre et jointés avec du mortier.

Dans les causses, la forme de l'arc conditionne en partie la construction : les arcs en plein-cintre, permettent l'édification d'un étage ; par contre il est moins courant pour les arcs en ogives de voir un second niveau. Néanmoins, les arcs d'ogives répondent parfaitement aux problèmes liés à la poussée et au poids.

**[OUVRAGES ASSOCIES]**

- **Outils**  
Pointe, ciseau, massette, taillant...
- **Métiers**  
Maçon, tailleur de pierre, charpentier
- **Performances (thermique, acoustique, étanchéité...)**  
Ce système de charpente présente les mêmes performances qu'une charpente en bois notamment pour le contreventement de la toiture. De plus les arcs permettent de répartir le poids des poussées vers les murs ou les contreforts. Ce système permet d'économiser le bois.
- **Pathologie de vieillissement (matériau/technique)**  
Aucune pathologie propre n'a été signalée; En règle générale, si les murs soutenant les arcs ne se sont pas effondrés ou écartés, les arcs restent en place. Les problèmes sont donc extérieurs au système lui-même. Des dégradations peuvent néanmoins avoir lieu en l'absence de couverture et donc créer des problèmes d'étanchéité, d'infiltration d'eau ou de gel des pierres. Des dégradations d'ordre technique



## TERRITOIRES DURABLES

Le Conseil Régional missionne le CAUE pour accompagner les pays dans leur [démarche novatrice de «développement durable»](#).

### Pays du Rouergue Occidental

- **La Capelle Bleys** : appui technique à la réalisation d'une aire de co-voiturage
- **Cransac** : sensibilisation des particuliers sur l'éco-construction et le développement durable
- **Rieupeyroux** : conférence sur l'écoconception des projets de maisons individuelles

### Pays du Haut Rouergue

- **PNR Aubrac** : participation au comité de pilotage sur le périmètre du PNR
- **SCOT Rural** : travail préparatoire pour la mise en place d'un SCOT «rural»
- **Laguiolle** : Ateliers et visites de l'éco-lotissement à destination des élus et techniciens; Réunions de sensibilisation à la qualité et accompagnement des acquéreurs et des constructeurs de l'éco-lotissement
- **St Côte d'Olt** : PLU
- **Lacroix-Barrez** : Eco-habitat pour séniors - organisation d'une consultation sur esquisse.

### Pays Ruthénois

- **Agglomération du Grand Rodez**  
Accompagnement de la ZAC de l'Estréniol : ateliers de sensibilisation, visites de sites, conférence sur l'intégration paysagère, participation à l'élaboration du cahier des charges et de l'appel d'offres.  
Comité technique sur la politique de l'eau; Comité de pilotage OPAH-RU; Commission «centre ancien»; Rencontres de l'habitat;
- **Moyrazès, Martiel** : enjeux paysagers dans les documents d'urbanisme (PLU ou PADD)
- **Naucelle** : Lotissement communal à procédé environnemental; organisation d'une consultation sur esquisse.
- **Grand Vabre** : intégration paysagère des lotissements
- **Rodez** : participation aux réunions de quartier et comités de pilotage «ville attractive»; Forum de la biodiversité; Etats généraux de la culture; PLU
- **Communauté de communes du Naucellois** : accompagnement du PADD intercommunal; Accompagnement de la Zone d'activité de Naucelle Gare.

### Parc Naturel Régional des Grands Causses

- **PNRGC**  
Accompagnement du Plan énergie climat territorial  
Groupe de travail diagnostic énergie  
Groupe de travail habitat éco-construction  
Accompagnement projet SCOT
- **Saint-Affrique** : projet d'aménagement de l'îlot Voltaire



## TOURISME DURABLE

Dans le cadre de sa politique territoriale et de son agenda 21, la région s'implique dans le développement de l'économie touristique et du développement durable.

### «Qualifier les hébergements touristiques»

En partenariat avec les différents opérateurs techniques (la CCI, le CRT et les offices de tourisme), le CAUE accompagne les porteurs de projets désireux de [créer ou moderniser des hébergements selon les principes du tourisme durable](#) en intégrant la dimension économique, environnementale et sociale :

8 Gîtes de caractère, 12 hôtels, 3 villages de vacances, 7 campings (hostelleries de plein air) et 5 gîtes de groupe ont fait l'objet d'une visite en 2011 et d'un diagnostic.

### «Accessibilité»

Le CAUE accompagne les particuliers, les communes et les professionnels désireux de proposer un équipement touristique accessible aux personnes en situation de handicap.

- Avec la CCI, le CAUE fait un diagnostic sur site et émet des préconisations auprès des prestataires touristiques qui souhaitent [adapter leurs établissements aux personnes handicapées](#).
- Avec le CDT, le CAUE évalue les établissements [candidats au label «tourisme et handicap»](#). Il transmet un compte-rendu de visite au candidat lui permettant ainsi de connaître le niveau d'accessibilité de son établissement.

### «Grands Sites»

Le CAUE participe également aux comités de pilotage des Grands Sites de Conques, du Viaduc de Millau et de Villefranche-Najac et maintenant de Rodez.

Il accompagne les communes, les organismes et les professionnels et émet des [préconisations qualitatives du point de vue patrimonial, environnemental et d'accessibilité](#).

Le CAUE a participé aux différents comités de pilotage ayant pour thèmes notamment les [stratégies et les actions à mettre en place pour valoriser les grands sites](#).



**Dans le cadre de conventions de partenariat**, le CAUE accompagne les communes ou communautés de communes tout au long de l'année sur des projets architecturaux, d'urbanisme ou des problématiques environnementales sur la commune ou la communauté de commune.

En 2011, le CAUE est intervenue pour :

### Commune de Millau

- Conseil aux particuliers
- Avis sur les dossiers d'urbanisme
- Étude de coloration des façades
- Étude sur le devenir de la friche Jonquet

### Communauté de communes de Millau Grands Causses

- Réflexion sur le devenir de la ferme de Roquesaltes
- Étude sur le devenir du quartier touristique des berges du Tarn et de la Dourbie



Millau - Friche Jonquet : Valoriser une image verte de quartier : la place des platanes, le ruisseau vers le Tarn, l'omniprésence de la Pouncho d'Agast, et un patrimoine industriel : ateliers Jonquet, anciens abattoirs ..

## ORGANISER DES MANIFESTATIONS

	Réalisé 2011	Réalisé en 2010
	jours	jours
Demandes de sensibilisation	72,50	78,50
Organiser des manifestations	44,50	18,50
<b>total</b>	<b>117</b>	<b>97</b>

### Ecoles primaires

Jardins pédagogiques

- Ecole de Gelles (maternelle et primaire)
- Ecole de Lescure Jaoul (CE2 à CM2)
- Ecole de Rullac St Cirq (CM)
- Ecole du Tricot (CE2 & CM1)

Animation autour de l'exposition "entités paysagères de l'Aveyron" suivie de lectures du paysage

- Ecole primaire d'Arvieu

### Collèges

- Collège du Sacré Coeur à Rodez : Patrimoine bâti et paysager de l'Aveyron. Animations autour du livret bâtis emblématiques des paysages de l'Aveyron" et du CD-Rom "entités paysagères de l'Aveyron".

**Lycées :** initiation à la lecture du paysage

- LAH Rignac (bac pro TALE): le Vallon de Marcillac
- Lycée Agricole F. Marty - Monteils (Première et Terminale) : La Rouquette et Vallée de l'Assou : les paysages Natura 2000 de la "Lande de la Borie"
- Lycée Agricole F. Marty - Monteils (seconde) : Rando lecture de paysage du site de Montégut et des paysages du Rougier de Camarès et de ses limites.

### Enseignement supérieur et formation adultes

- Ecole d'architecture de Toulouse : au château de Montaigut, les enjeux des paysages aveyronnais.
- LAH Rignac, BTSA Aménagements Paysagers : module d'initiative locale - suivi groupes - évaluation;
- Lycée Charles Carnus : Agenda 21 : journée de sensibilisation au développement durable : les paysages de Rodez Sud.
- Université JF Champollion, LP agent de développement culturel en milieu rural : lecture des paysages du Lévezou
- Université Rurale Quercy-Rouergue : lecture de paysage (préparation)
- ADPSA : aménagement du bâti pour conduire une activité d'agrotourisme en Aveyron

## Grand public

- Association de sauvegarde du patrimoine de Muret : randonnée des orchidées (approche paysagère)
- Mairie de Naucelle et CC du Naucellois : à la rencontre des paysages du Ségala. Balade autour de Naucelle et visite commentée de l'exposition "paysages de l'Aveyron" à la "Quincaillerie" à Naucelle.
- Mairie de Rodez (forum de la biodiversité) : influence du milieu naturel sur l'urbanisme de Rodez
- Office de Tourisme de Pont de Salars : balade découverte du site de Pont de Salars
- Office de Tourisme de Cransac : lecture de paysage du site de Cransac (Triangulaire de Cransac)



École du tricot : construction d'un coffre-banc et d'un composteur



Intervention autour de l'exposition à Arvieu



Les paysages sous la pluie à Naucelle



une cabane en bouteilles recyclées



Lecture du paysage de Rodez sud



## ACQUERIR, ORGANISER, METTRE A DISPOSITION DE L'A.U.E.

	Réalisé 2011	Réalisé 2010
Revue de presse	68,75	56,50
Recherche documentaire et diffusion	22,50	26,25
Edition et réalisation de documents	14	15,75
Communication	66,75	75,75
Urcaue : commissions	10,25	48,25
<b>total</b>	<b>182,25</b>	<b>222,50</b>

### Revue de presse

La revue de presse a muté. Elle est accessible à tout moment sur un blog dédié et mis à jour toutes les semaines : [www.cauedoc.fr](http://www.cauedoc.fr)

### Centre de documentation

Le centre de documentation du CAUE est ouvert à tous. Les ouvrages sont classés par thématique: urbanisme, architecture, environnement, local et divers. A ce jour, le CAUE dispose de **1750 ouvrages** référencés. La plupart peuvent être empruntés.

Le **site internet du CAUE** :

[www.caue-mp.fr/aveyron](http://www.caue-mp.fr/aveyron)

### Blogs thématiques :

[www.paysageaveyron.com](http://www.paysageaveyron.com)

[www.cauedoc.fr](http://www.cauedoc.fr)

[www.caueactu.fr](http://www.caueactu.fr)

### Expositions

4 expositions sont empruntables gratuitement par les collectivités, établissements scolaires, médiathèques, associations...

- Les paysages de l'Aveyron
- Les villages de l'Aveyron
- Architecture contemporaine en Aveyron
- Architecture et design 1850 - 1920 - 1950

## VIE DE L'ASSOCIATION

### Les CAUE

Participation à l'Université d'été des CAUE au Pont du Gard.

### Fédération Nationale des CAUE

Au siège de la Fédération Nationale des CAUE à Paris, le CAUE a participé aux :

- Conseils d'Administration et à l'Assemblée Générale de la Fédération
- Université Permanente des CAUE à Starsbourg.

### Union Régionale des CAUE

Participation aux commissions mises en place par l'Union Régionale des CAUE : site internet, animation et formation interne, tourisme, entités paysagères, territoires durables, patrimoine.

Conseil  
d'Architecture  
d'Urbanisme et de  
l'Environnement

Le blog d'actualité en architecture,  
urbanisme et environnement du  
CAUE de l'Aveyron

ARTICLES RÉCENTS

- [Compte rendu photo de la formation](#)
- [Conques – Villages de France](#)
- [Programme Vendredi 11 mai](#)
- [Programme du jeudi 10 mai](#)
- [Programme du mercredi 9 mai](#)
- [LABO # 3 : Comment la ville territoire fait société!](#)
- [LABO # 2 : Comment la ville territoire fait paysage!](#)
- [LABO # 1 : comment la ville territoire fait forme urbaine!](#)
- [Mode d'emploi : Ecrire et dessiner la ville territoire](#)
- [Laboratoires : Ecrire et dessiner la ville territoire](#)

LE CAUE SUR LE WEB

Blog [www.caueactu.fr](http://www.caueactu.fr)

## Compte rendu photo de la formation

CAUE\_Aveyron 22|05|12 Blog, Formations Pas de commentaire

Voici quelques photos de la [formation en urbanisme » Ecrire et dessiner la ville territoire](#). Une sélection qui illustre différentes étapes du programme.



Module nécessitant une version récente de flash player

## DOCUMENTATION

Revue de presse & Ouvrages

Revue de presse en  
architecture, urbanisme et  
environnement du CAUE  
de l'Aveyron

Recherche...

Accueil | Ouvrages | Revues de presse | Bulletins | Contact

RSS

mai 30, 2012

### Les cahiers de terres et couleurs

CAUE\_Aveyron Architecture, Ouvrage 0 Comment



Des petits guides édités par l'association terres et couleurs pour réaliser des recettes de peintures à l'ocre qui protégeront les bois et les rendront imputrescibles, pour réaliser des bétons, pour réaliser des patines,

badigeons ou enduits à la chaux. Ces matériaux sont très simples d'utilisation, écologiques et économiques.

[Edit]

mai 29, 2012

### Le moniteur des TPB – n°5661 – 25 mai 2012

CAUE\_Aveyron Le Moniteur, Revues de presse 0 Comment



#### Architecture et Urbanisme

- Éclairage dynamique – la lumière compose avec le temps.
- Cinq scénarios pour la tour Montpamasse.
- Un tunnel onéctique chemisé d'acier et de reflets.
- Quand la vague embras(s)e la digue
- Concours lumière : la valorisation des centres- villes récompensée.
- Projet urbain patrimonial : le reconquête commerciale d'un centre ancien.

[Edit]

**CAUE** Conseil d'Architecture  
d'Urbanisme et de  
l'Environnement.

Bienvenue sur le Blog  
du centre de documentation.

Revue de presse en architecture urbanisme  
et environnement et les dernières  
aquisitions.

Le CAUE de l'Aveyron c'est aussi :

- [caueactu.fr](http://caueactu.fr)
- [caue-mp.fr](http://caue-mp.fr)
- [twitter](https://twitter.com/CAUE_Aveyron)
- [s'abonner](#)

#### Articles récents

Les cahiers de terres et couleurs

Le moniteur des TPB – n°5661 – 25 mai 2012

Le moniteur des TPB – n°5659 – 11 mai 2012

AMC – n°215 – Mai 2012

AMC – Hors série Zinc-Cuivre 2012

Blog [www.cauedoc.fr](http://www.cauedoc.fr)

# COMPTE DE RÉSULTAT 2011

	du 01.01.11 au 31.12. 11	du 01.01.10 au 31.12. 10	Variation
<b>PRODUITS</b>			
PRODUITS D'EXPLOITATION - montants nets	<b>513 134</b>	<b>354 001</b>	<b>159 133</b>
Production vendue services (TDCAUE)	503 134	349 001	154 133
Conventions communes et communautés	10 000	5 000	5 000
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	<b>214 147</b>	<b>223 490</b>	<b>-9 343</b>
Subventions d'exploitation reçues	202 298	210 155	-7 857
Cotisations	6 192	7 399	-1 207
Autres produits	30	26	4
Transfert de charges	<b>5 626</b>	<b>5 910</b>	<b>-284</b>
PRODUITS FINANCIERS	<b>1 264</b>	<b>967</b>	<b>297</b>
Autres intérêts et produits assimilés	1 264	967	297
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>728 545</b>	<b>578 458</b>	<b>150 087</b>
<b>SOLDE DÉBITEUR = DÉFICIT</b>		<b>-79 461</b>	<b>79 461</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>728 545</b>	<b>657 920</b>	<b>70 625</b>
<b>CHARGES</b>			
CHARGES D'EXPLOITATION	<b>662 411</b>	<b>657 276</b>	<b>5 135</b>
Autres achats non stockés	7 238	8 869	-1 631
Services extérieurs	39 612	45 511	-5 899
Autres services extérieurs	53 956	65 092	-11 136
Impôts, taxes et versements assimilés	35 420	34 229	1 191
Salaires et traitements	360 988	349 112	11 876
Charges sociales	155 838	143 005	12 833
Autres charges de personnels	691	723	-32
Dotations aux amortissements	8 630	10 510	-1 880
Autres charges	39	225	-186
CHARGES FINANCIERES	<b>394</b>	<b>644</b>	<b>-250</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	<b>538</b>		<b>538</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>663 344</b>	<b>657 920</b>	<b>5 424</b>
<b>SOLDE CRÉDITEUR = EXCÉDENT</b>	<b>65 201</b>		<b>65 201</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>728 545</b>	<b>657 920</b>	<b>70 625</b>

# BILAN 2011

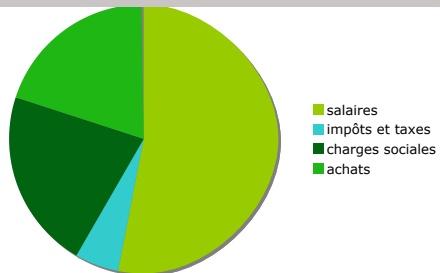
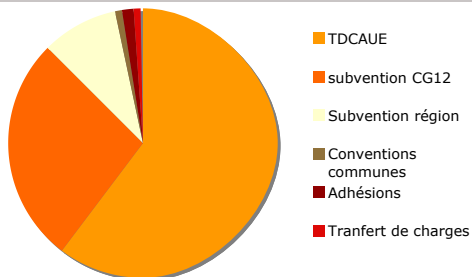
## BILAN ACTIF

	Brut	Amortis. Provisions	Net au 31.12.11	Net au 31.12.10
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Concessions, brevets	8 788	8 631	158	776
Ins. Techn. mat.& out.ind.	8 175	7 669	507	653
Autres immo. corporelles	77 143	58 395	18 748	26 613
Autres titres immobilisés	762		762	762
<b>TOTAL</b>	<b>94 869</b>	<b>74 694</b>	<b>20 175</b>	<b>28 805</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Autres créances	202 188		202 188	203 557
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	353 126		353 126	286 665
Charges constatées d'avance	2 681		2 681	3 089
<b>TOTAL</b>	<b>557 995</b>		<b>557 995</b>	<b>493 253</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>652 864</b>	<b>74 694</b>	<b>578 170</b>	<b>522 057</b>
<b>BILAN PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Report à nouveau			421 286	500 748
Résultat de l'exercice			65 201	-79 461
<b>TOTAL</b>			<b>486 487</b>	<b>421 286</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées			5 395	10 528
Fournisseurs et comptes rattachés			10 780	17 007
Autres dettes			75 507	73 236
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>			<b>91 682</b>	<b>100 771</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>578 170</b>	<b>522 057</b>

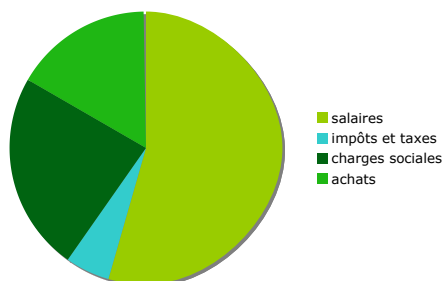
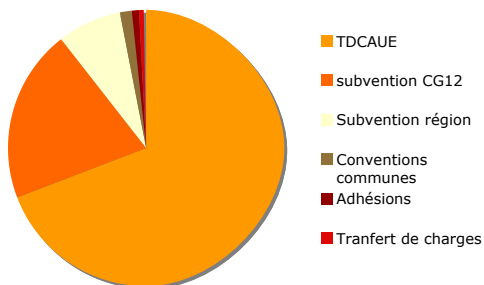
# BILAN 2011

## Évolution du financement du CAUE

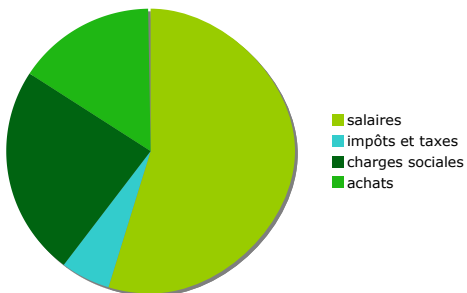
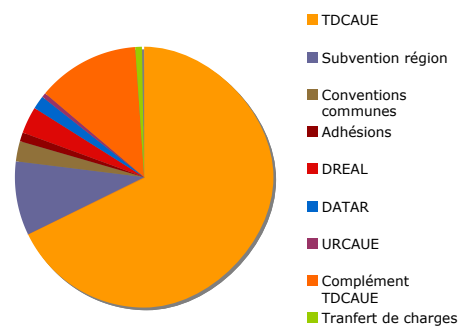
2010



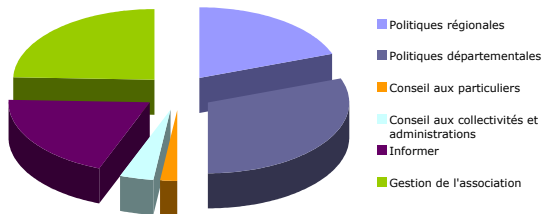
2011



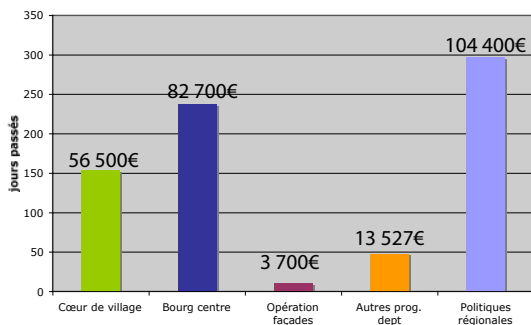
Prév. 2012



## Répartition par mission



coût des missions





# ORIENTATIONS 2012

## CONSEILLER

Dans la continuité des années précédentes, les actions du CAUE pour l'année 2012 seront organisées à partir des missions: conseiller, accompagner et informer.

Mission de base définie par la loi de 1977 l'intervention du CAUE se décline avec trois publics principaux

Le conseil aux particuliers avec 6 jours de permanences par mois répartis dans le territoire, Millau, Villefranche et Espalion. Ainsi qu'à Rodez au CAUE

Le conseil aux communes. L'équipe du CAUE répond ponctuellement aux demandes des communes aussi bien en ce qui concerne les enjeux d'urbanisme (plu, cartes communales, lotissement..) que ceux liés à l'architecture et au patrimoine, réhabilitation ou requalification de bâtiments communaux mais aussi par rapport aux enjeux environnementaux (fleurissement, protections paysagères...)

Le conseil auprès des administrations principalement par une participation à différentes commissions techniques (MISAP, commission des sites, CDAC...)



La maison s'insère au nord d'une étroite parcelle, en préservant les anciens murets de clôture. Une faible déclivité vers le sud est compensée par un terrassement minime et un vide sanitaire.

Elle présente une volumétrie simple mais efficace, avec des espaces de vie ouverts sur le sud tandis que les pièces de service (garage, cellier, ...) font office de tampon thermique au nord.

Le système constructif est à ossature bois isolée avec de la laine minérale Isoconfort 35 de 150 mm. Ce système, préfabriqué en atelier, permet une pose accélérée et à moindre coût. Notons cependant que le système aurait été plus efficace avec un isolant plus dense (type fibre de bois) qui aurait notablement augmenté l'inertie thermique et le confort d'été. Les habitants ont fait le choix d'un chauffage au sol électrique, avec un poêle à bois en guise d'appoint.

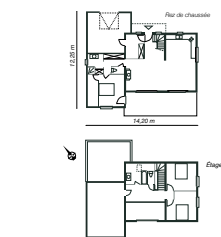
L'ossature en bois est recouverte d'un bardage en mélèze saturé. Ce traitement incolore demande à être renouvelé au bout de 2 ans, puis de 6 ans, puis tous les 10 ans pour donner au bois une teinte brun rouge.

**Maison Garrouste - Montsalvy - 2009**  
Maître d'ouvrage privé

surface habitable : 128 m<sup>2</sup>  
surface terrasse 27 m<sup>2</sup> - garage 25 m<sup>2</sup>  
coût : 210 000 € TTC

concepteur : Maisons Partout - Aurillac (15)  
constructeur : CM Bois & Habitat - Le Fel (12)  
05 65 66 36 02

**CAUE**  
Conseil  
Architecture  
Urbanisme  
Environnement



Ce garage de 6 x 12 m est conçu pour pouvoir évoluer. Réalisé en ossature bois constituée de panneaux de 3,50 m de haut, il pourra, à terme, se transformer en habitation avec étage. La structure et le bardage faciliteront le montage d'ouvertures adaptées à une maison et la pose d'une isolation. Implanté en bordure de la rue, il s'intègre par son volume et sa texture au contexte villageois et rappelle les petites granges rurales.



bardage vertical Douglas à clins naturels - ossature pin et panneau OSB - couverture bac acier

**Garage - Prunes - 2004**  
Maître d'ouvrage privé

surface : 72 m<sup>2</sup>  
coût : 450 € HT / m<sup>2</sup>

concepteur - constructeur :  
**SARL Abita 12**  
Lunel - 09 61 62 60 16



## ACCOMPAGNER

### DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DE L'AVEYRON

#### Tourisme

Pour les projets d'hébergement touristique, le CAUE intervient auprès du Conseil Général, en phase préalable des opérations pour accompagner les porteurs de projets à élaborer le projet en cohérence avec les objectifs de qualité définis par la politique départementale.

#### Cœur de village

À travers ce programme départemental d'aménagement des espaces publics, le CAUE accompagne les collectivités locales de moins de 1000 habitants, en préalable à l'intervention d'un maître d'œuvre privé (architecte, paysagiste ou urbaniste). Le CAUE établit un cahier de recommandations afin de définir, avec les élus les enjeux liés à l'aménagement des espaces publics. Ce document permet d'établir un « schéma directeur », définissant des principes d'aménagement et une hiérarchie des interventions.

Ce document, généralement élaboré dans un délai de trois mois fera l'objet d'une présentation devant le Conseil Municipal. Le schéma directeur aura été simultanément transmis au Conseil Général. L'étape suivante consistera en l'organisation d'une réunion de restitution finale par la commune associant les différents acteurs et autant que possible le maître d'œuvre choisi par la collectivité.

Un tableau de bord de suivi des opérations sera mis à jour régulièrement par le CAUE et transmis aux services du Conseil Général (Direction des Politiques Territoriales et des Actions auprès des Collectivités Locales).

#### Bourg centre

Depuis 2001, pour répondre à la demande des communes de plus de mille habitants, le Conseil Général de l'Aveyron, dans le cadre de sa politique pour renforcer l'attractivité territoriale a mis en place le programme «aménagement urbain des Bourgs Centres». L'intervention du CAUE et les modalités de mise en œuvre sont de mêmes natures que pour le programme Cœur de village.

Un tableau de bord de suivi des opérations sera mis à jour régulièrement par le CAUE et transmis aux services du Conseil Général (Direction des Politiques Territoriales et des Actions auprès des Collectivités Locales).

#### Environnement

Le CAUE apportera son assistance technique au Conseil Général dans le cadre du **Fonds Départemental d'Intervention pour l'Environnement**, notamment pour l'intégration paysagère des bâtiments professionnels hors sites classés ou inscrits et ce, par des préconisations en amont de la finalisation des projets.

Il participera aux divers travaux des jurys des concours Départementaux de fleurissement, du patrimoine et de l'environnement, ainsi qu'aux animations techniques développés sur le fleurissement et le développement durable auprès des communes du Département.

Gestion de l'espace : le CAUE apportera de manière ponctuelle et à la demande du Conseil Général, son expertise pour les programmes ou actions relevant de la politique départementale de gestion de l'espace.

Activités de pleine nature : Le Conseil Général pourra solliciter le CAUE dans le cadre de la mise en place de panneaux sur les itinéraires du topoguide « L'Aveyron à pied ». Cette intervention pourra se faire au niveau des propositions de thèmes à développer sur les panneaux ainsi que sur les recherches bibliographiques et iconographiques disponibles au CAUE

La qualité d'aménagement des espaces publics se révèle dans la plantation de végétaux adaptés aux lieux. Afin de prendre en compte ce critère dans les aménagements d'espaces publics, le CAUE accompagnera la pépinière départementale sur l'évolution de la palette végétale en vue d'une meilleure adéquation en fonction des entités paysagères du département. (formation et conseil auprès de la pépinière sur des aménagements ponctuels tels que : aménagements des entrées de villages... ). Dans le cas de projets conséquents, le CAUE pourra proposer une expertise à la demande du Conseil Général.

## **Insertion paysagère des zones artisanales, industrielles, touristiques**

Dans le cadre des programmes de politique territoriale du département, la réalisation ou l'amélioration de la qualité et de l'attractivité des zones artisanales, industrielles ou touristiques s'inscrit dans une nouvelle perspective et doit avoir pour objectif de prendre en compte le contexte : paysage, rural et bâti.

Pour cela le projet doit, dès la phase de programmation, définir les éléments caractéristiques du territoire ou s'implante l'opération afin de permettre la constitution d'un volet paysager.

La mission du CAUE comprendra trois volets :

- Il intervient à la demande du Conseil Général, en phase préalable des opérations pour aider la collectivité à élaborer un schéma directeur prévisionnel. (dit opération cœur de village)
- Il apporte sa contribution à la rédaction de cahier des charges pour la consultation de bureaux d'études adaptés à la problématique.
- Il apporte son assistance technique aux porteurs de projets privés ou publics et intervient comme organisateur et facilitateur du débat entre les différents acteurs du projet (élus, administrations, aménageurs) et les bureaux d'études.
- Il accompagne la réalisation des aménagements et vérifie la conformité au projet.

Par ailleurs, le Conseil Général pourra solliciter le CAUE pour expertise et avis sur la qualité d'intégration paysagère au préalable des projets sur lesquels une aide départementale est attendue.

## **DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AVEC L'URCAUE ET LE CONSEIL REGIONAL DE MIDI-PYRENEES**

Un nouveau protocole d'accord pluriannuel (2011 – 2013) dans les domaines des politiques territoriales et de l'économie touristique ainsi que le patrimoine et le développement durable a été mis en place en 2011 entre le Conseil Régional Midi-Pyrénées et l'Union Régionale des CAUE

Le protocole prévoit la mise en œuvre de conventions dans chaque département définissant pour chaque année un programme opérationnel par territoire.

Cette procédure doit permettre de clarifier l'intervention du CAUE dans les programmes spécifiques de ses différents partenaires : le Conseil Général de L'Aveyron, le Conseil Régional et les Pays.

### **Politiques territoriales & de la montagne**

Dans cette perspective, le CAUE définit un programme d'action pour chaque Pays concernant les politiques territoriales, le développement urbain, l'accompagnement des grands projets de Pays ainsi que pour la définition et la mise en œuvre des démarches expérimentales.

Par ailleurs, le CAUE accompagnera les Pays qui souhaitent mettre en place des démarches spécifiques : les chartes paysagères pluri-communales et Schémas de cohérence territoriale.

### **Développement par le patrimoine**

En 2007, dans le cadre du transfert de compétence entre l'Etat et les régions, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées a initié une réflexion sur le patrimoine auquel les CAUE et l'URCAUE ont été associés. Pour l'année 2012 le protocole prévoit la publication du recensement réalisé en 2010-2011 concernant les dispositifs constructifs traditionnels ainsi que des ressources en matériaux et savoir-faire spécifiques à l'Aveyron.

### **Tourisme durable – Grands Sites**

Quatre « grands sites » ont été labellisés en Aveyron : Millau/Larzac-Templier, Conques, Villefranche/Najac et Rodez. Le CAUE accompagne les opérateurs (OT) et les communes en ce qui concerne la qualité et l'accessibilité des sites et des équipements (CIAP à Najac).

### **Performance énergétique et qualité environnementale des bâtiments**

Ce programme, mis en œuvre en partenariat avec l'ADEME, l'ARPE et l'URCAUE a pour objectif de faciliter l'émergence d'équipements publics respectueux de l'environnement et des principes de développement durable dans la perspective de l'application du « grènelle de l'environnement ».

Il concerne les projets urbains (extensions, lotissements) ainsi que les bâtiments et espaces publics de petites dimensions.

- Accompagnement de démarches transversales dans les domaines d'intervention du CAUE, politiques territoriales, tourisme et patrimoine, dans le cadre de l'Agenda 21 régional
- Réalisation d'un guide à l'attention des maîtres d'ouvrage « pour construire durable en Midi-Pyrénées »
- appel à projets « installation de générateurs solaires photovoltaïques »
- « construction de logements sociaux économes et emblématiques du développement durable »

## DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMERATIONS, DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNE ET DES COMMUNES

Depuis déjà quelques années, le CAUE est de plus en plus souvent sollicité par les communautés de communes et les communes d'une certaine importance pour un appui technique sur des projets à longs termes.

Conformément à la loi de 1977, l'intervention du CAUE doit se faire hors du champ concurrentiel. Elle doit être gratuite.

La T.D. CAUE permet le financement des missions d'information et de conseils auprès des particuliers, des élus et des agents des administrations, mais ne permet pas de développer les missions d'accompagnement des collectivités territoriales au-delà d'une participation à des réunions de commission.

Compte-tenu de la conjoncture économique, de son impact dans le domaine de la construction, et de l'évolution des demandes des collectivités locales liée à la réorganisation des services de l'état, le CAUE sera amené à proposer la mise en place de conventions communales et intercommunales permettant d'accompagner les élus et les techniciens, au-delà de la mission de conseil. Ces conventions, forfaitaires et financées à parité, auront pour objectif de développer des actions de concertation et de sensibilisation des habitants, des ateliers publics d'urbanisme et d'architecture et de conseil amont sur les projets de permis de construire aussi bien auprès des pétitionnaires que des services techniques

### planter un arbre

en espace public

#### < Critères de choix ... >

##### ... de l'espace devant recevoir la plantation

- l'espace doit être public et non-urbain

- la surface doit être égale ou supérieure au développement racinaire et du houppier à l'âge adulte pour l'espèce retenue. On estime que la surface racinaire s'étend sur une surface égale à deux fois l'emprise des branches extérieures.

- absence de réseaux aériens et enterrés

- absence d'usage incompatible avec le développement optimal de l'arbre comme un sol imperméabilisé ou la présence de structures susceptibles de souffrir de la présence des racines.

Quelques critères de choix de lieu, d'espèce, de suivi à court et long terme permettant de planter des arbres à devenir remarquable.

##### ... de l'arbre

- adaptation de l'espèce au sol et au climat

- adaptation à l'espace retenu (surface et environnement)

- un choix qui devra se faire en accord avec la population du village ou du hameau, et de l'emploi communautaire afin d'être bien accepté.

- le plant choisi devra être un arbre de qualité (bon feuillage, branches bien réparties...). Il est possible un jeune plant afin d'assurer une reprise optimale et de bénéficier d'arbres non taillés.

#### < suivi de l'espace et de la plantation >

##### Sur le court terme (à la mise en œuvre)

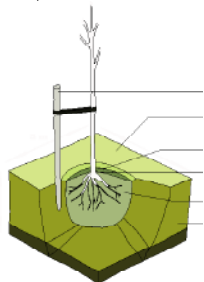
- la terre doit être de qualité et travaillée
- présence d'un relais local pour arrosage les 2 premiers étés. Procéder à des arrosages abondants mais espacés.

- paillage végétal à renouveler au minimum tous les 3 ans

- tuteurer l'arbre et en assurer le suivi : élargir les liens au fur et à mesure de la croissance

- protéger le tronc : s'il existe un risque d'attaque d'herbivore

- l'aménagement de l'espace public, afin de préserver les besoins vitaux de l'arbre, devra être en accord avec le contexte : un sol non imperméabilisé, un accès des voitures prohibé...



#### < suivi de l'espace et de la plantation >

##### Sur le long terme

- taille de formation : dans le cas où une taille de formation est nécessaire (permettre le passage de piétons, réparer un accident - fléchage, branches cassées ou malades par exemple), il faudra s'attacher l'avis d'un expert par le biais de la :

Société Française d'Arboriculture - BP 15  
26 780 Châteauneuf du Rhône  
04.75.90.81.49

- Dans tous les cas, cette taille doit permettre de préserver au maximum la forme libre de l'arbre et permettre à l'arbre de développer une architecture la plus proche possible de son espèce.

- Si des interventions s'avèrent nécessaires dans le périmètre de l'arbre, il est obligatoire de mettre en place des protections adaptées : installation de palissades de protection de 2 mètres hors-sol à l'aplomb des branches extérieures qui permettent d'interdire l'accès, le piétinement et le stockage des matériaux

#### fosse de plantation

la taille de la fosse de plantation et le paillage naturel sont des éléments essentiels afin d'assurer une bonne reprise de l'arbre et son bon développement futur.

en milieu hostile (lieu planté imperméabilisé), une fosse de plantation de 25 à 50 m<sup>3</sup> peut être nécessaire.



#### quelques règles élémentaires à respecter

- proscrire l'emploi de produit phytosanitaire sur l'arbre et dans son périmètre vital

- pas de modification de l'usage du sol sur son périmètre : imperméabilisation par exemple

- préserver le collet : pas de modification du niveau du sol

- l'entretien mécanisé (tonde, débroussaillage) au pied est interdit (risque de blessure du collet). Dans la mesure du possible, employer des plantes couvre-sol au pied tout en conservant le paillage naturel (mais sans arrosage qui augmente le risque de remontées des racines)

- proscrire les plantations d'arbres pouvant venir ultérieurement en concurrence

- engagement d'un suivi historique (sous la forme d'une charte ou d'un carnet...)

- inscrire la protection de l'arbre et de son périmètre (20 mètres de rayon) dans les documents d'urbanisme

## INFORMER

### Sensibilisation en milieu scolaire

Animations scolaires : le CAUE intervient dans les classes à la demande des enseignants pour sensibiliser les élèves à la connaissance et à la compréhension des paysages aveyronnais, de l'environnement et de l'architecture contemporaine.

L'équipe du CAUE est également conduite à répondre aux demandes des enseignants dans le cadre des nouveaux programmes « histoire des arts » du collège et du lycée.

### Sensibilisation des élus et des administrations

Ateliers-visites : maison bois & individuelles, lotissement, documents d'urbanisme, intégration paysagère... Les ateliers s'inscrivent dans la mission d'information et de formation du CAUE. Ils ont pour objectif de sensibiliser en amont tous les acteurs : porteurs de projets, élus, administration.

Ils répondent aux questions qui émergent du travail quotidien de l'équipe du CAUE ainsi qu'aux demandes des agents des administrations, des élus ou des habitants.

Le programme de cette année, propose une réflexion à partir de visite de sites et de réalisations exemplaires : lotissement, zone d'activité... aussi bien en Aveyron que dans les autres départements de la région Midi-Pyrénées.

### Expositions

Depuis plusieurs années, l'équipe du CAUE, met à disposition des divers acteurs du département, élus, techniciens et enseignants, des expositions à partir du travail quotidien du CAUE : villages de l'Aveyron, Architectures contemporaines en Aveyron, Architecture et Design.

En 2009 à l'occasion des trente ans du CAUE l'exposition « les entités paysagères de l'Aveyron » a été inaugurée en complément du CD inter actif édité en 2008. Cette exposition composée de 15 panneaux est mise à disposition des administrations, des pays, des communes et des établissements scolaires.

### Informations

Depuis cinq ans, le CAUE a mis en place des outils de communication : un Programme semestriel, (hiver, printemps & été automne) une Revue de presse mensuelle, à destination des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et de l'architecture : Elus, architectes, urbanistes, entreprises, agents des administrations et des collectivités locales. Ces documents sont diffusés sous format papier et Internet.

D'autre part le projet de site Internet mutualisé au niveau régional avec l'URCAUE est opérationnel depuis janvier 2006. En 2010 la réactualisation du site a permis de présenter les actions du CAUE par publics : Particuliers, Collectivités, enseignants, professionnels. L'année 2012 permettra de développer cet outil par la mise en ligne de fiches réalisations, de fiches pratiques et de dossiers thématiques.

[www.caue-mp.fr/aveyron](http://www.caue-mp.fr/aveyron)

## NOUVELLES MISSIONS & ACTIONS

### DANS LE CADRE DE LA REFORME TERRITORIALE ET DE LA CREATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

#### LES CAUE LABORATOIRES D'IDEES, DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATIONS.

L'équipe du CAUE remplit cette mission quand nous mettons en œuvre une analyse de la construction et de l'usage des paysages de l'Aveyron par entités paysagères, mais aussi dans le recensement des dispositifs constructifs pour le patrimoine, comme dans le domaine du tourisme, un accompagnement pour les bâtiments économes et les démarches de tourisme durable.

Le CAUE remplit également son rôle de défricheur de terrain quand il accompagne des projets expérimentaux : une salle communale à qualité environnementale à St Parthem, une démarche AEU à Gramond, un «éco-lotissement» à Laguiole, un parking enherbé à Rignac... Sa mission est alors d'être un lieu de la réflexion sur les mutations en œuvre et l'évolution des enjeux d'aménagement.

C'est à travers une « connaissance » (co-naissance) du territoire depuis plus de trente ans que le CAUE est aujourd'hui un acteur pertinent pour être force de proposition et faciliter la mise en place, pour les prochaines années, des outils et des politiques dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie du Conseil Général pour notre département.

#### UNITÉS PAYSAGÈRES DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Accompagnement des réflexions sur les documents d'urbanisme réglementaire : SCOT - PLU - intercommunalité

La création de la Taxe d'Aménagement, votée par l'assemblée du Conseil Général en juin et la part dédiée au fonctionnement du CAUE permettra de conforter l'importance du travail de l'équipe dans le domaine de l'environnement et du paysage et de développer de nouveaux moyens au service des collectivités.

En Aveyron, les paysages construits par l'homme depuis des générations sont des outils économiques autant pour l'agriculture, que pour le tourisme mais aussi depuis quelques années pour la qualité de son environnement et son attractivité résidentielle. Ainsi, les Paysages viticoles en terrasse (charte de Fontevraud) font partie du patrimoine et doivent faire l'objet d'une attention particulière dans le domaine de l'urbanisme réglementaire.

Le travail du CAUE pour la prise en compte des usages et des structures du paysage s'inscrit dans la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et du développement durable à travers les documents d'urbanisme grâce à une déclinaison des entités paysagères à l'échelle des territoires (définition des trames vertes et bleues) ainsi que par la prise en compte de la géologie, du relief et des usages du paysage dans les documents intercommunaux.



Le projet d'une définition des unités paysagères sur l'ensemble du département de l'Aveyron s'inscrit dans une collaboration avec la DREAL et la DDT. Il consistera à décliner des cartographies, des définitions et des enjeux plus précisément à l'intérieur de chaque entité paysagère. (La Convention Européenne du Paysage prévoit en effet le passage de l'entité 1/250 000<sup>ème</sup> à l'unité paysagère 1/100 000<sup>ème</sup>).

Ces outils doivent permettre au CAUE d'intervenir auprès des communes rurales comme accompagnement et centre de ressources documentaires pour les élus et les bureaux d'études. Cela permettra également de pérenniser et de renforcer l'appui du Conseil Général auprès des collectivités dans le domaine de l'environnement en valorisant dans les documents d'urbanisme le travail de diagnostic des programmes « cœur de village » et « bourg centre ».

Compte-tenu de la réorganisation des services de l'état dans les départements, le CAUE sera l'un des derniers organismes à continuer de remplir gratuitement sa mission de service public auprès des acteurs du territoire.


Ainsi, le travail du CAUE pourra concerner l'accompagnement des projets de SCOT et de définition des intercommunalités. Il consistera (à la demande des territoires) à la production de cartographies et de documents de synthèses des données territoriales, constituées à partir des ressources et des archives du CAUE (entités et unités paysagères, accompagnement des « cœur de village », des « bourg-centre » des documents d'urbanisme, etc...). Ces documents, adaptés à chaque échelle territoriale, mettant en évidence les spécificités et l'importance des paysages dans le fonctionnement des territoires, seront mis à disposition des élus, des techniciens et des bureaux d'étude. (Le CAUE sera un outil d'accompagnement du Conseil Général dans la mise en œuvre de vœux des projets d'urbanisme réglementaire).

« Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'architecture d'urbanisme ou d'environnement. Il contribue directement à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrages, des professionnels, des agents des administrations et des collectivités... » Article 4 de la loi de 1977 sur l'Architecture

**ENTITÉ PAYSAGÈRE DE MIDY-PYRÉNÈS**

## SÉGALAS

Des plateaux entrecoupés de vallées en V




**[ CARACTÉRISTIQUES ]**

- Des organisations paysagères distinctes
- Le rapport entre plateaux et vallées introduit deux échelles de lecture différentes : la continuité des plateaux apparaît une monotonie dans le paysage tandis qu'il apparaît fragmenté depuis les vallées.
- C'est à la fois l'articulation et la complémentarité entre plateaux et vallées qui définissent les paysages linéaires hydrographiques en paysage discontinu de notre plaine (avec généralement du Nord au Sud les cours de la Cèze, du Lot, de l'Aveyron, du Viaur, du Cèze et de l'Arno) et forme des vallées encaissées et boisées.

**ENTITÉ PAYSAGÈRE DE MIDY-PYRÉNÈS**

## ROUGIER DE CAMARÈS

Le "nid" de l'Aveyron




**[ CARACTÉRISTIQUES ]**

- Rougier, en creux, arides.
- À l'abri des vents qui les dominent, les Rougiers bénéficient d'un climat plus chaud. Malgré une géologie connue identifiant fortement ces rochers, grâce à la couleur irrésistible des roches, il existe une forte discontinuité historique entre le Rougier de Marcillac et celui de Camarès.
- L'influence méditerranéenne
- Elle se traduit par la présence d'une végétation endémique de climat méditerranéen : Trets ou Chânes verts. Mais elle se remarque également à la gestion de l'eau dans les pratiques agricoles traditionnelles. Nombre de canaux, rigoles d'irrigation ou villages souterrains à l'abri des crues perturbent le paysage.

**ENTITÉ PAYSAGÈRE DE MIDY-PYRÉNÈS**

## GRANDS CAUSSES ET AVANT - CAUSSES



**[ CARACTÉRISTIQUES ]**

- Climage de la steppe et la complexité de la stabilité
- Une mosaïque de territoires construits en plateaux - bâtiments, parcs, dolmens, dolmens, villages troglodytes. Elle traduit la grande richesse patrimoniale de la flore des Causse, souvent peu peuplée.
- Pays de passage
- Sur la route du Gévaudan au Languedoc, c'est un territoire fortement marqué par l'empire des familles. Leur emprise florissante a façonné durablement le paysage rural et les implantations urbaines des Grands Causse.
- Une culture de l'olivier
- Les vallées de l'Arno et de l'Aveyron sont marquées par une culture de l'olivier qui a façonné durablement le paysage rural et les implantations urbaines des Grands Causse.
- Une culture de l'olivier
- Les vallées de l'Arno et de l'Aveyron sont marquées par une culture de l'olivier qui a façonné durablement le paysage rural et les implantations urbaines des Grands Causse.

## UNIVERSITÉ PERMANENTE DES CAUE

Formation « Étalement urbain- la forme des villes » les 9, 10 et 11 mai 2012

Depuis l'université d'été de Noirlac en septembre 2005, le réseau national des CAUE a constitué une université permanente permettant l'échange des méthodes et des pratiques et la formation des équipes dans les trois domaines d'intervention confiés par la loi sur l'architecture de 1977 : Architecture, Urbanisme et Environnement

L'atelier urbanisme a depuis cinq ans interrogé les outils des CAUE autour de la question posée par le Grenelle de l'environnement sur l'étalement urbain et la densification. (Sessions à Arras, Montpellier et La Rochelle). Depuis 2010, les sessions à Valence et Strasbourg ont permis de travailler sur la mutation des territoires et les dispositifs mis en œuvre par les CAUE pour accompagner les élus et les collectivités.

Au printemps 2012, le CAUE de l'Aveyron organisera la troisième session du cycle de formation avec pour sujet de recherche et de débat la forme des villes dans le territoire « rural »...

La méthode sera d'organiser la confrontation et la rencontre entre les questionnements des élus, la « co-naissance » des équipes des caue avec le « savoir » des universitaires et des chercheurs. L'objectif étant à l'issue du travail collectif la production d'articles pouvant constituer un état des lieux de nos analyses sur nos outils et nos pratiques. Les contributions devront ultérieurement faire l'objet d'une publication destinée à une diffusion nationale vers les acteurs de l'aménagement : Elus, administrations, collectivités locales, professionnels et universitaires.

L'université permanente des CAUE est ouverte à tous les acteurs de l'aménagement : architectes, urbanistes, agents des administrations et des collectivités et bien sûr les élus.



Université Permanente des CAUE



Visite du chantier Soulagès 9 mai (B. Decron, conservateur)

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2012

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2012

## CHARGES

	PREVISIONNEL 2012	COMPTE DE RESULTAT 2011
<b>AUTRES ACHATS NON STOCKES</b>	<b>7 850</b>	<b>7 238</b>
6061 - carburants, lubrifiants	4 000	3 680
6063 - fournitures d'entretien	450	428
6063 - petits équipements	700	533
6064 - fournitures administratives	2 500	2 307
668 - autres fournitures	200	290
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>37 810</b>	<b>39 611</b>
6132 - locations immobilières	17 700	17 631
6135 - locations mobilières	6 300	6 238
614 - charges locatives	4 000	3 903
615 - entretien immobilier et mobiliers	4 380	4 052
6155 - entretien matériel de transport	500	1 628
616 - assurances	1 430	2 243
618 - documentations	2 000	1 864
6185 - frais de colloques	1 500	2 052
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>50 260</b>	<b>53 956</b>
622 - honoraires architectes, comptables...	8 100	8 686
6222 - Prestation de formation	1 500	2 650
623 - publicités, dons, libéralités	500	0
625 - voyages, missions, réceptions..	21 000	20 792
626 - poste, télécommunications	3 640	3 765
627 - services bancaires et assimilés	260	255
628 - concours divers (cotisations)	15 260	17 808
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>36 600</b>	<b>35 420</b>
631 - taxe sur les salaires	33 000	31 957
633 - formation professionnelle	3 600	3 463
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>361 400</b>	<b>360 987</b>
641 - salaires du personnel, indemnités et avantages	361 400	360 987
<b>CHARGES SOCIALES ET FISCALES</b>	<b>157 295</b>	<b>155 839</b>
645 - Urssaf, Malakoff, Ircantec, Assedic	157 295	155 839
<b>AUTRES CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>700</b>	<b>691</b>
648 - autres charges de personnel	700	691
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS/IMMO.</b>	<b>8 500</b>	<b>8 630</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>39</b>	<b>39</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>350</b>	<b>394</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>538</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>660 804</b>	<b>663 344</b>
<b>SOLDE CRÉDITEUR - EXCÉDENT</b>		<b>65 201</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>660 804</b>	<b>728 545</b>

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2012

## PRODUITS

	PREVISIONNEL 2012	COMPTE DE RESULTAT 2011
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>495 000</b>	<b>513 134</b>
7060 - Prestations TDCAUE	400 000	503 134
70601 - complément TD CAUE 2012	75 000	
7061 - Conventions Communes et communautés de Communes	15 000	10 000
7062 - Conventions de formation FNCAUE	5 000	0
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (d'accompagnement)</b>	<b>85 734</b>	<b>202 298</b>
7410 - Conseil Général	0	149 298
7417 - Conseil Régional	53 000	53 000
7418 - DREAL	19 000	0
7419 - URCAUE	3 734	0
7419 - DATAR	10 000	0
<b>COTISATIONS</b>	<b>7 105</b>	<b>6 193</b>
7560 - Cotisations	7 105	6 193
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>0</b>	<b>30</b>
7580 - différence de règlement	0	30
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>6 500</b>	<b>5 626</b>
7910 - transfert charges d'exploitations	6 500	5 626
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 264</b>	<b>1 264</b>
768 - Produits financiers	1 264	1 264
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>595 603</b>	<b>728 545</b>
<b>REPORT EXCÉDENT TD 2011</b>	<b>65 201</b>	
<b>SOLDE DÉBITEUR - DÉFICIT</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>660 804</b>	<b>728 545</b>

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MEMBRES DE DROIT

Le Chef du Service Départemental de l'Architecture  
Le Directeur Départemental du Territoire  
L'Inspecteur d'Académie

### REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES

Jean-Claude ANGLARS, Conseiller Général d'Estaing  
Pierre BEFFRE, Conseiller Général d'Aubin  
Michel COSTES, Conseiller Général de Rieuepeyroux  
Jean MILESI, Conseiller Général de Camarès  
Alain PICHON \*, Conseiller Général de Pont de Salars  
Danièle VERGONNIER\*, Conseiller Général de Peyreleau

### MEMBRES DÉSIGNÉS PAR MADAME LE PRÉFET, en qualité de représentants des professions concernées

Patrice ABADIE, Ordre des Géomètres  
Patrice CAYROU, Ordre des Architectes  
Jean LAURENS, Chambres interconsulaires  
René PUECH, Architecte-urbaniste

### en qualité de personnes qualifiées

Louis FARRENQ, UDAF  
Eric GADOU, Architecte

### MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Hervé BASSET, Architecte  
Jean DELMAS, Association Sauvegarde du Rouergue  
Roland FALGUIERES \*, ADIL/EIE  
Christine SAHUET, Chambre des Métiers et Artisanat  
Claude SALLES, Maire de Laissac  
Marie-Lise TICHIT, CPIE du Rouergue.

### MEMBRES ASSOCIÉS

Claude CATALAN, Maire de Montbazens  
Laurence TOUZÉ, ADM 12

### REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Françoise CAHUZAC, Architecte-urbaniste

## L'EQUIPE

### Directeur

Dominique JACOMET, Architecte D.P.L.G.-Urbaniste

### Directrice adjointe

Sylvie CURE, Architecte D.P.L.G., 35h/s.

### Chargé(e)s d'études

Marie Dominique ALBINET, Environnement, 28h/s  
Pédagogie, environnementaliste

### Aurélien AUBRY, Paysagiste, 30h/s

Coeur de village, paysage

### Françoise CAHUZAC, Architecte D.P.L.G.-Urbaniste, 35h/s.

Bourgs-centres,

### Stéphane CAILBEAUX, Architecte D.P.L.G., 35h/s.

Coeur de village, façade, tourisme

### Valérie GAUGLER, Paysagiste DPLG, 21h/s

(CDD du 10/09/10 au 30/04/11)

Coeur de village

### Jean Claude MARTY, Architecte D.P.L.G., 8h/s

(à quitté le CAUE le 31/03/11)

Conseil aux particuliers

### Vincent HURTES, Infographiste, 35h/s.

Communication, graphisme, informatique

### Céline LAURENT, Assistante de Direction, 35h/s.

Secrétariat, comptabilité, documentation

### Halima HOCINE, Agent d'entretien, 5h/s

### Charlotte VIAROUGE, Stagiaire

Mélody DOY, Stagiaire

Partenaires du CAUE de l'Aveyron





**CAUE**  
de  
**L'AVEYRON**